

# REUNION DU COMITE DE GESTION DU LETP ANEHO-GLIDJI

## RESULTATS D'UNE ANNEE DE GESTION SYSTEMIQUE ADMINISTRATIVE, PEDAGOGIQUE ET FINANCIERE

*« D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique et professionnel, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable. » ODD4 : Cible 4.3*



## COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA REUNION DU MARDI 29 AOUT 2023

*« D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, de qualité, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat. » ODD4 : Cible 4.4*

Le Comité de gestion du Lycée d'enseignement technique et professionnel d'Aného-Glidji, LETP-AG, s'est réuni le mardi 29 Juillet 2023, à 10 heures, dans la salle ENT de l'établissement.

La réunion a été présidée par Monsieur KOEVI Félix, Conseiller municipal dans la commune des Lacs 1, responsable administratif et financier du comité, représentant du Maire de la Commune des Lacs1, Président dudit Comité.

Etaient présents :

- 1- M. KOEVI Felix : Commune des Lacs 1
- 2- M. TOHOUEGNON Edgar : Maison des Yvelines
- 3- M. GBOKERE Parfait : Maison des Yvelines
- 4- Mme ALOGNON Kayi Hafidé : DEST/META
- 5- M. AMADOU Abderrmane Moutawakilou : IETFP-RM/META
- 6- Mme LAWSON Nadou : service de coopération Mairie
- 7- Mme KESSO Akoelé Sandrine : service de coopération Mairie
- 8- M. TCHAKADAI Gabriel : APE
- 9- M. AFANOU Foli Sépé : Consultant
- 10- M. PERLAS Mensan : DEST/META
- 11- M. ATTISSO Messan DEST/META
- 12- M. AMELA Komla Mawuena : LETP-AG
- 13- M. BALI Léleng : LETP-AG

Les participants à la séance avaient à leur agenda un ordre jour ainsi libellé :

- 1- Rapport d'activités du LETP-AG pour le compte de 2022-2023
  - a- Présentation et analyse des résultats globaux
  - b- Présentation et analyse des résultats des nouvelles filières F
  - c- Recommandations pour amélioration
  - d- Le LETP-AG et les chantiers écoles dans les projets de construction de la commune des Lacs1 : options possibles
- 2- Rapport sur les actions du Comité de gestion
- 3- Bilan du partenariat avec le lycée Jules Ferry de Versailles : comment optimiser les opportunités
- 4- Divers

Trois interventions ont marqué la séance : mot de bienvenue, allocution du Conseiller municipal, président de séance, et présentation du rapport annuel de la gestion systémique du lycée au plan administratif, pédagogique et financier.

Prenant la parole, le premier, le Proviseur du LETP-AG, Monsieur Dieudonné AMELA, a souhaité la chaleureuse bienvenue aux entités de la gouvernance systémique de l'établissement, et déclaré que *la séance consacrée au bilan annuel du lycée s'inscrivait à la fois dans la mise en œuvre des cibles 4.3 et 4.4 de l'ODD 4 et des projets 9 et 10 de la feuille de route gouvernementale, relatifs à un meilleur accès et à une meilleure qualité de la formation.*

Après le mot de bienvenue, le président de séance, Monsieur KOEVI Félix, a pris la parole pour renouveler la cordiale bienvenue aux participants et a déclaré que le Maire Président du Comité de gestion aurait bien voulu être présent pour présider personnellement la réunion, mais pris par des occupations inhérentes à ses fonctions, il lui a fait honneur de se faire représenter par lui.

Il a ensuite exprimé sa gratitude aux participants pour leur présence effective, situé la réunion dans son contexte et donné lecture du projet d'ordre du jour tel que mentionné ci-dessus avant de laisser libre cours à son adoption.

Après adoption de l'ordre du jour, la parole est revenue au Proviseur du lycée pour sa communication. Dans sa présentation, *Dieudonné AMELA a fait la situation du personnel administratif et enseignant, respectivement au nombre de 13 et 33 acteurs. Il a ensuite abordé l'effectif de la population scolaire, estimé à 374 apprenants dont 338 garçons et 36 filles, répartis dans les filières de l'enseignement technique et celles de la formation professionnelle.*

Abordant le premier point à l'ordre du jour, le Proviseur a présenté les statistiques des résultats des évaluations de l'année scolaire écoulée, en mettant en relief ceux des séries F2 électronique, F3 électrotechnique et F4 génie civil, dont la création a été recommandée par l'atelier d'évaluation de juillet 2019 et entérinée par Arrêté ministériel N°2020/049/METFIP/CAB/SG/DEST .

Les résultats sont, dans l'ensemble, satisfaisants.

#### a- Résultats de l'année scolaire 2022-2023

N°	CLASSES	INSCRITS			PRESENTS			ADMIS			Taux de réussite
		G	F	G&F	G	F	G&F	G	F	G&F	
1	EL1A	30	03	<b>33</b>	28	03	<b>31</b>	22	03	<b>25</b>	80,64%
2	EL1B	32	01	<b>33</b>	31	01	<b>32</b>	25	01	<b>26</b>	81,25%
3	EL2	29	02	<b>31</b>	29	02	<b>31</b>	27	01	<b>28</b>	90,32%
4	MI2	14	06	<b>20</b>	13	06	<b>19</b>	13	05	<b>18</b>	94,73%
5	EL3	27	00	<b>27</b>	26	00	<b>26</b>	26	00	<b>23</b>	88,46%
6	MI3	11	02	<b>13</b>	11	02	<b>13</b>	11	02	<b>13</b>	100%
7	2 <sup>nde</sup> F2	28	04	<b>32</b>	27	04	<b>31</b>	19	03	<b>22</b>	70,96%
8	2 <sup>nde</sup> F3	27	05	<b>32</b>	26	05	<b>31</b>	22	03	<b>25</b>	78,12%
9	2 <sup>nde</sup> F4	26	06	<b>32</b>	26	06	<b>32</b>	21	04	<b>25</b>	78,12%
10	1 <sup>ere</sup> F2	16	01	<b>17</b>	16	01	<b>17</b>	15	01	<b>16</b>	94,1%
11	1 <sup>ere</sup> F3	30	00	<b>30</b>	30	00	<b>30</b>	24	00	<b>24</b>	80%
12	1 <sup>ere</sup> F4	25	06	<b>31</b>	25	06	<b>31</b>	21	03	<b>24</b>	77,41%
13	Tle F2	08	01	<b>09</b>	08	01	<b>09</b>	08	01	<b>09</b>	100%
14	Tle F3	21	01	<b>22</b>	21	01	<b>22</b>	16	01	<b>17</b>	77,27%
15	Tle F4	10	00	<b>10</b>	10	00	<b>10</b>	08	00	<b>08</b>	80%

**NB** : résultats satisfaisants dans l'ensemble.

## b- Résultats des séries créées : F2, F3, F4

N°	CLASSES	INSCRITS			PRESENTS			ADMIS			Taux de réussite
		G	F	G&F	G	F	G&F	G	F	G&F	
1	BAC1 F2	16	01	<b>17</b>	16	01	<b>17</b>	15	01	<b>16</b>	94,1%
2	BAC1 F3	30	00	<b>30</b>	30	00	<b>30</b>	24	00	<b>24</b>	80%
3	BAC1 F4	25	06	<b>31</b>	25	06	<b>31</b>	21	03	<b>24</b>	77,41%
4	BACII F2	08	01	<b>09</b>	08	01	<b>09</b>	08	01	<b>09</b>	100%
5	BACII F3	21	01	<b>22</b>	21	01	<b>22</b>	16	01	<b>17</b>	77,27%
6	BACII F4	10	00	<b>10</b>	10	00	<b>10</b>	08	00	<b>08</b>	80%

*Les résultats obtenus sont satisfaisants dans toutes les séries F2, F3 et F4. Ils varient entre 77,24% et 100%. L'option de la création de ces filières se justifie dans la mesure où la première promotion est allée au-delà du score national.*

Ensuite, le Proviseur a relevé les défis financiers, matériels et pédagogiques auxquels est confronté le lycée : insuffisance et retard des subventions allouées par l'Etat, insuffisance de matières d'œuvre et situation transitoire de la filière maintenance informatique en fermeture progressive. Pour l'année 2022-2023 les recettes et subventions s'élèvent à **5 125 000F** mais totalement consommées.

S'agissant des recommandations, le proviseur a suggéré que des moyens soient accordés au lycée pour son bon fonctionnement. Il a précisé que les solutions aux problèmes évoqués trouveraient de *solutions au cas où les commissions du comité fonctionnaient normalement pour définir un mode de financement du lycée dans sa gouvernance systémique. Il a souhaité qu'une solution soit trouvée en vue de la création à temps de la filière génie informatique.*

Abordant une autre dimension pédagogique de l'ordre jour que constituent les chantiers-écoles organisés par la Commune des Lacs1, avec la participation des apprenants du lycée, le proviseur a trouvé en cela la meilleure option de formation, à condition qu'elle se déroule dans le cadre de l'alternance.

Quant au deuxième point relatif au bilan des actions du Comité de gestion, le proviseur a rappelé les difficiles conditions dans lesquelles il a été créé, c'est-à-dire en pleine crise sanitaire de COVID 19. Il a indiqué que la création par Arrêté N° 186/2020/RM/CL1 du 10/11/2020 avait établi une nouvelle gestion partagée entre le ministère de tutelle, les partenaires des Yvelines françaises, la Commune des Lacs1, l'ANPE, la CCIT, l'AGET et l'APE. *Il a énuméré, par conséquent, les trois grandes composantes du comité, à savoir la commission du budget et des finances, la commission des relations avec le monde du travail et la commission pédagogie/stratégies/prospective.*

Au tire des œuvres du comité : *matériels et de matières d'œuvre pour l'année 2020-2021, formalisation de la bourse au mérite aux apprenants, réparation de la grande porte de l'atelier face au magasin, facilitation du placement en stage d'apprenants en entreprise, facilitation de l'accès aux entreprises pour l'organisation de la première édition de la Semaine de l'ETFP, installation au lycée d'un dispositif d'énergie solaire grâce au partenariat entre la commune de Nuremberg et celle des Lacs 1, offre de dix panneaux solaires à travers le partenariat entre la commune et l'ONG Eau pure, prise en charge du salaire du second agent de sécurité, organisation logistique et matérielle des missions des partenaires, initiative de la visite de l'ambassadeur de France au lycée, co-financement de la construction du nouveau bâtiment scolaire, démarches administratives pour l'ouverture du supérieur.*

Au troisième point à l'ordre du jour, relatif à l'évaluation du partenariat entre le lycée Jules Ferry de Versailles et le LETP-AG, assortie des perspectives, le proviseur a déclaré que ce partenariat permettait une meilleure cohérence et efficacité du système, conformément à la gouvernance définie par la Stratégie nationale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Il a cité : *missions de travail avec le personnel de direction, renforcements des capacités des formateurs, inspection et planification de l'utilisation du plateau technique, extension de l'atelier d'électrotechnique en cours, initiative d'installation d'un atelier d'essais/mesures en cours, poursuite des études supérieures des apprenants à Versailles, accompagnement en ingénierie de formation pour la création de la filière informatique, offre d'une nouvelle génération de matériel didactique à réceptionner en septembre 2023 etc.*

Dans les divers, un point clé a été abordé, dans le cadre de l'avenir professionnel du lycée, suivant les recommandations du rapport d'évaluation de juillet 2019. Il s'agit de l'ouverture, en Octobre prochain, des filières de l'enseignement supérieur technique dans l'enceinte du lycée.

*Après ces présentations, un débat a été ouvert sur les sujets. Ainsi, prenant la parole, la Directrice adjointe de l'enseignement secondaire technique, Mme ALOGNON Kayi Hafidé, après avoir apprécié les résultats obtenus aux divers examens par le LETP-AG, au-dessus du score national, a félicité le personnel administratif et enseignant pour les bonnes performances réalisées.*

Elle en a appelé au discernement terminologique entre l'enseignement technique et la formation professionnelle, avant de revenir sur l'ouverture prochaine de l'enseignement supérieur qu'elle trouve difficile à gérer à l'intérieur du lycée, face aux difficultés financières et matérielles que connaît déjà l'établissement. Son argumentaire a reçu l'assentiment du Chef d'inspection de l'enseignement technique et de la formation professionnelle de la région maritime. Monsieur AMADOU Abderrmane Moutawakilou s'est dit trop préoccupé par les difficultés que connaît déjà le LETP-AG pour l'engager encore dans d'autres défis.

S'agissant de la participation des apprenants aux chantiers-écoles, Madame ALOGNON a proposé qu'un aménagement de la programmation des cours puisse être opéré afin de faciliter le double mouvement centripète et centrifuge des apprenants entre le lycée et l'entreprise.

Prenant la parole, à son tour, le Président de l'APE, Monsieur TCHAKADAÏ Gabriel a rappelé que la création du lycée de Gliddji et des nouvelles filières, devant donner accès au supérieur, était inscrite dans *une vision, celle d'arriver à un établissement à l'image de celui de Versailles, pour permettre aux natifs de la localité se faire former dans un institut universitaire sur place.*

Dans son éclairage, le Directeur Général de la Maison des Yvelines, Monsieur Edgar TOHOUEGNON, a aussi rappelé aux participants *l'argument essentiel ayant milité en faveur de la création d'un institut universitaire : soulager les peines des parents du milieu dont les enfants auront désormais accès à un enseignement technique et professionnel, y compris universitaire, à un coût abordable, conformément à la cible 4.3 de l'ODD4.* Il a enfin indiqué que l'occupation des locaux du lycée par le nouvel institut était provisoire, en attendant de bâtir un nouveau site pour accueillir la formation.

Les participants à la réunion ont, tour à tour, exprimé leur satisfaction quant aux bons résultats obtenus par le lycée aux divers examens de fin d'année et déploré, par la même occasion, les difficultés qu'éprouve le lycée à fonctionner normalement. Ils ont proposé que des dispositions soient prises pour optimiser les chances d'une gestion systémique assignée au Comité : *mener des démarches auprès de l'Office du Bac afin de faire composer les candidats sur place et relancer le dossier de création de la filière Génie informatique.*

*Pour ce faire, le président de séance, Monsieur KOEVI Félix, a instruit le proviseur du lycée de la mission d'élaboration d'un chronogramme de travail à l'intention des trois commissions du Comité de gestion, afin de leur permettre de bien jouer les rôles qui sont les leurs dans la gouvernance.*

La séance a été levée aux environs de 12h30 suivie d'un cocktail.

Et comme il fallait s'y attendre, le vendredi 1<sup>er</sup> Septembre 2023 à 10h00 a eu lieu à la salle de conférence Pierre BEDIE de la mairie d'Aného une cérémonie de lancement officiel de la *Haute Ecole de Technologie et de Management des Lacs*. Elle a été présidée par un Comité scientifique à la tête duquel le Professeur AGBODJI, Doyen honoraire de la FASEG à l'UL. Il était entouré par les Professeurs AJAVON, Directeur honoraire de l'ENSI, KOEVI, Cheffe du Département de gestion à la FASEG et d'autres enseignants.

Il faut préciser que le lancement de l'institut supérieur en filières BTS et Licence devant un public varié, chefs d'établissement, chefs de service, élèves, étudiants, parents, intervient deux jours après la réunion du Comité de gestion qui s'est penchée sur l'avenir de la première promotion de bacheliers du LETP-AG.

*En effet, pour le compte du BTS, sont opérationnelles les filières : Réseaux et systèmes informatiques, Génie informatique, Génie civil, Electronique, Energies renouvelables, S'agissant de la licence, seront disponibles les filières Génie électrique, Réseau et systèmes informatique, Génie informatique, Génie civil, Electronique, Energies renouvelables.*

Par ailleurs, les cours du soir seront organisés en *Comptabilité, contrôle et audit, Marketing et commerce, Gestion des ressources humaines, Gestion logistique et transport, Gestion hôtelière et tourisme.*

Il est à préciser que le staff administratif de la HETML est ainsi composé : le Directeur, le Secrétaire administratif, le Comptable, le Directeur des études, le Chef service informatique et documentation, les superviseurs des activités des différentes filières, le responsable du plateau technique.

Enfin, la cérémonie s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui entend promouvoir un enseignement technique et une formation professionnelle de qualité pour des emplois décents.